



**PRÉFET DE LA MARTINIQUE
DELEGUE DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ETAT EN MER**

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 9 février 2018

Communiqué de presse

Trois plaisanciers secourus au milieu de l'océan Atlantique

Vendredi 09 février 2018, à 06h13 (heure local), le centre de contrôle de la mission COSPAS-SARSAT (système de balise satellitaire de détresse) à Toulouse relaie au CROSS Antilles-Guyane la détection d'une balise de détresse au milieu de l'océan atlantique, dans la zone de responsabilité du préfet délégué du gouvernement pour l'action de l'État en Mer.

Sans avoir plus d'information sur la nature de la détresse, le CROSS AG met en place immédiatement un dispositif consistant à dérouter les navires de commerce les plus proches afin d'assister et de porter secours.

Le premier navire arrivé sur place est le voiturier « PROGRESS ACE » après plus de 11 heures de navigation. Il prend rapidement en charge les trois rescapés, de nationalité espagnole, qui avaient déclenché leur balise de détresse à la suite de plusieurs avaries successives (voie d'eau, avarie du système de propulsion et avarie de l'appareil à gouverner).

Cette opération souligne, outre la solidarité des gens de mer et notamment des marins du « PROGRESS ACE » qui n'ont pas hésité à se dérouter pour porter secours, l'importance des équipements et moyens de communication fiables adaptés à la zone de navigation.

Sans leur balise (dont les informations avaient été enregistrées auprès des autorités de leur pays), ces personnes auraient été dans l'incapacité de signaler leur détresse et, par conséquent, de permettre au centre opérationnel de sauvetage en mer (CROSS AG) de prendre toutes les dispositions pour leur porter secours.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972